



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060582

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/06/2025 16H57 C:000181 I:39223
V/REF : 1014315
V/Email reçu le Mercredi 11/06/2025 à 16H57

SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, RUE DU PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE

IMMEUBLE : GENDARMERIE
4 RUE DU COLONNEL A. BELTRAME
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 30 Juin 2025

Référence Marché: 22BBPLB1-Lot111-Bourg Bresse

LOCALISATION : 2 RUE COLONEL BELTRAME - BOURG EN BRESSE - GENDARMERIE. CONTACT
0474459729

BATIMENT 5 - ETAGE 5

MOTIF : INTERVENIR POUR EFFECTUE UNE REPARATION DE FUITE SUR EVACUATION PVC EN
GAINE TECHNIQUE
D'APRES RAPPORT DE RECHERCHE DE FUITE

PL00001 - PL00082

Donneur d'ordre : M. F. LE DORZE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie.

LE 12 JUIN 2025 A 09H30

SUITE RAPPORT DE RECHERCHE DE FUITE UN POINT A ETE FAIT AVEC LE REFERENT
DE LA GENDARMERIE POUR LOCALISER LES LOGEMENTS CONCERNEES QUI N'ETAIENT
PAS INDIQUÉS DANS LE RAPPORT.

RECHERCHE DE FUITE DANS LES LOGEMENTS 504, 512 ET 514

FUITES DETECTEES DANS LE LGEMENT 514 DE MR BELLIS

PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR REPARATION SUR UNE DEMI JOURNÉE

LE 20 JUIN 2025 A 08H45

REPRISE DE L'EVACUATION CUISINE DU CHAUFFE EAU A LA GAINTE TECHNIQUE
SUIVANT LE RAPPORT DE RECHERCHE DE FUITE

DETECTION D'UNE AUTRE FUITE SUR LA COLONNE D'ALIMENTATION D'EAU

PRINCIPALE DANS LES COMMUNS

OBSERVATIONS : DEVIS SUIT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENES

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - bourgogne@servimo.fr



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060582

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement le 12/06	1	46,37		46,37
1,50	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,22		61,83
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,37		46,37
3,00	PL00004-H(s) reparation	2	41,22		123,66
2,00	PL00082-Pose de ML de tube PVC+raccords	2	41,22		82,44
TOTAL H.T.					360,67
T.V.A. a 10,00%					36,06
TOTAL T.T.C.En EURO					396,73

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Juillet 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, rue du PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

Bon de Commande

N° : 1014315 du 11/06/2025

Pr.

SERVIMO BOURGOGNE SAS
550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒

Individuel ☐

- 2 ans ☐

Non Conventionné ☐

Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

GENDARMERIE
01000 BOURG EN BRESSE

Référence de la Demande

N°: 820 279 du 16/04/2025

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie

Partie privat.

1

00195-00001 GENDARMERIE BOURG EN
BRESSE

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 26/06/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00082 Pose de ML de tube PVC	1,00	41,22	41,22	4,12	45,34
Fuite sur un PVC en gaine technique du bâtiment 5 au 5ème étage.					
Prévoir une intervention pour réparer la fuite sur PVC identifiée dans le rapport de RDF ci-joint.					
Prendre contact avec les AI au 04.74.45.97.29					

QUITUS LOCATAIRE
Total HT 87,59
Total TVA 8,76
Total TTC 96,35

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

OBLIGATOIRE
pour règlement de la facture

Date ://

Nom :

Signature :

Commentaires :

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA Pôle Tertiaire**

EDN5



Bon de Commande

N° : 1014315 du 11/06/2025

Pr.

SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, rue du PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

Demande de travaux suivie par LE DORZE Florian le 11/06/2025

Le Responsable
Nom et Signature

Carine ROY
Directrice Carie Immobilier

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA Pôle Tertiaire**

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **Pôle Tertiaire 50, rue du PAVILLON 01009 BOURG EN BRESSE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **GENDARMERIE 01000 BOURG EN BRESSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **11/06/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1014315